

SCHÉMA DES ÉTUDES THÉÂTRALES



ADMISSION SUR AUDITIONS

4 ANS	INITIATION AU THEATRE	3h par semaine
	Etre âgé de 10 à 14 ans en classe de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	
Dans le cadre spécifique des classes à horaires aménagés au collège Jean Vilar à La Courneuve, en partenariat avec l'Education Nationale		

Enseignement du théâtre par un binôme composé d'un professeur de théâtre du CRR 93 et d'un professeur de français du collège + **pratique vocale et chorégraphique** par des professeurs de chant du CRR et des professeurs d'EPS du collège

ADMISSION SUR CONCOURS

1 à 3 ANS	3^{ème} CYCLE d'enseignement théâtral	Au minimum : 15h par semaine
	Etre âgé de 18 à 26 ans	

Enseignement de l'**interprétation et de la culture théâtrale** + Travail de la **voix chantée et formation musicale** + Travail **chorégraphique** + stages avec **intervenants extérieurs**



*Examen en fin de 3^{ème} cycle pour l'obtention du **CET** (certificat d'études théâtrales) ou du **DET** (diplôme d'études théâtrales)*

INITIATION

durée 4 ANS

Pour les **élèves de la 6^{ème} à la 4^{ème}**, âgés de 10 à 14 ans, une initiation au théâtre est proposée dans le cadre des **classes à horaires aménagés du collège Jean Vilar à La Courneuve**.

Ces classes s'adressent à la fois à des élèves motivés par une pratique théâtrale collective. Les objectifs sont d'offrir un enseignement théâtral en lien avec l'enseignement général et de réaliser des projets artistiques et scéniques.

Chaque semaine, sur une durée de 3 heures, les élèves bénéficient des cours suivants :

- **Enseignement du théâtre** par un binôme composé d'un professeur de théâtre du CRR 93 et d'un professeur de français du collège
- **Pratique vocale et chorégraphique** par des professeurs de chant du CRR et des professeurs d'EPS du collège

3^{ème} CYCLE

durée 1 à 3 ANS

Le 3^{ème} cycle Théâtre au CRR 93 prépare au **CET** (certificat d'études théâtrales) et au **DET** (diplôme d'études théâtrales).

Les élèves, âgés de 18 à 26 ans intègrent le département d'art dramatique après une **audition et un entretien**. Ils sont admis en troisième cycle. En fin de première année une évaluation interne au CRR 93 permet :

- De délivrer un CET aux étudiants ayant atteint le niveau requis.
- D'orienter certains élèves vers l'obtention d'un DET, celui-ci s'obtenant au minimum en deux ans d'études dans la classe et après un examen final.
- D'autoriser à poursuivre vers l'obtention du CET les élèves n'ayant pas atteint le niveau requis et ne développant pas un projet d'orientation professionnelle.

Le **DET** s'obtient après la validation des UV suivantes:

UV 1 : Entraînement corporel et vocal

UV 2 : Culture théâtrale

UV 3 : Interprétation

UV 4 : Stages de formation à des techniques particulières d'expression ou autres disciplines artistiques liées à la scène

UV 5 : Projet personnel.

L'évaluation du **DET** est constituée du contrôle continu effectué par l'équipe pédagogique et officialisé par un conseil de classe et un examen final devant un jury.

CONTENU DU CURSUS

Le cursus comprend un tronc commun d'enseignements pour l'ensemble des élèves et une part de parcours individualisé en fonction des profils et projets des élèves.

✘ Enseignement de l'interprétation et de la culture théâtrale :

12h / semaine (professeur : Sylvie Debrun)

- échauffement préparatoire : la conscience globale du corps - la conscience du corps dans l'espace; la respiration - l'énergie; la concentration – développement de l'imaginaire (2h environ)
- travail sur les textes dramatiques : lecture - analyse - improvisation - mise en jeu – interprétation (8h)
- travail sur des textes poétiques ou en prose : prosodie - rythme – respiration (2h environ)

- ✘ **Travail de la voix chantée et formation musicale : 1h30 / semaine** (professeur : Frédéric Robouant)
- ✘ **Travail chorégraphique : 1h30/ semaine** (professeur : Patricia Dolambi)
- ✘ **+ 90 heures de stages avec des intervenants extérieurs** en collaboration notamment avec le Théâtre de La Commune d'Aubervilliers (ateliers d'écriture, jeu masqué, jeu en anglais....)
- ✘ Accès privilégié à de nombreux spectacles proposés par le Théâtre de La Commune d'Aubervilliers.

En option :

- *Formation instrumentale complémentaire 30 minutes/semaine (cours individuels).*
- *Possibilité de perfectionnement en danse 1h30 / semaine, selon le niveau acquis.*

Par ailleurs, dans le cadre de leur formation, les élèves participent à de nombreux projets interdisciplinaires du CRR 93, à des manifestations culturelles portées par les villes d'Aubervilliers et La Courneuve, etc.